



PARTAGE D'EXPÉRIENCE: au cœur d'un groupe de n°1 d'entreprise

Depuis plus de 20 ans, la CCI mise sur le partage d'expérience. Au travers de cette rubrique mensuelle, la Chambre de Commerce entend illustrer l'intérêt de cette pratique en donnant la parole aux acteurs de terrain.

CÉLINE LÉONARD

CAS PRATIQUE

Voici maintenant six ans que Marie-Hélène Dobbelaere anime des groupes de n°1 d'entreprise dans le cadre du programme Alter Ego. Elle nous relate un cas survenu lors d'une récente réunion. « *En début de séance, j'invite toujours les participants à évoquer une situation pour laquelle ils souhaiteraient bénéficier de l'aide du groupe. Ce jour-là, un dirigeant a raconté les problèmes à répétition qu'il rencontrait avec un sous-traitant. Il misait très fort sur cette alliance pour développer son activité. Il ne savait pas s'il devait poursuivre ou stopper la relation.* »

Pour aborder ce genre de cas, la méthodologie observée s'articule en cinq grandes étapes :

- **Le contexte :** « Au travers de questions, tout le groupe participe à la compréhension du problème : *quels sont les écarts commis par ce sous-traitant, quels sont les échos des clients...* »
- **Les enjeux :** « Il s'agit de comprendre le problème sous ses différents aspects : *Qu'est-ce qui se joue sur le plan personnel, relationnel ? Qu'est-ce que l'entreprise a à gagner ou à perdre dans cette situation ?* »
- **Les besoins :** « Quel est le besoin le plus important pour le participant mis à mal par la situation ? Comprendre que la colère et la déception font partie du processus de

deuil : son sous-traitant n'est pas parfait, même s'il « y a tellement cru ? » Comprendre qu'à force d'accumuler les frustrations, son comportement a pu changer vis-à-vis de son sous-traitant ? »

- **Le processus :** « À ce stade, le participant a souvent déjà une bonne idée de comment aborder le problème différemment, qu'attend-il encore du groupe ? Un éclairage théorique, un « moi à ta place » (on demande aux autres membres du groupe comment ils agiraient en pareille situation) ... »
- **La conclusion :** « En tant que coach, je veille à ce que la personne reparte toujours avec plusieurs pistes de solution. Ici, elle nous confie qu'elle veut trouver un terrain d'entente avec son sous-traitant, et qu'elle abordera différemment, plus sereinement la discussion avec lui. Elle est également consciente que la recherche d'autres partenaires est stratégique »

Qu'apporte ce type de séances aux membres du groupe ? Interrogés à ce sujet, les n°1 coachés par Marie-Hélène Dobbelaere ont dit avoir appris à mieux se connaître eux-mêmes, à se poser les bonnes questions, à ouvrir le champ des possibles. Parallèlement à l'écoute et au soutien qu'ils ont trouvé au sein du groupe, ils ont développé leur confiance en eux, leur sérénité. Ils savent désormais mieux prioriser, prendre du recul et plus facilement décider.

UN ANIMATEUR
SE PRÉSENTE :
**Marie-Hélène
DOBBELAERE**



► Qui je suis :

« Ingénieur commercial de formation, j'ai débuté ma carrière chez KPMG avant de prendre les rênes de l'entreprise familiale. Depuis 2006, je suis coach et formatrice en entreprise. J'interviens dans le cadre de coachings individuels et d'équipe, de formations et de régulation de conflits. Ce qui m'anime ? Réconcilier l'homme et son travail ! Permettre que plus de sens, de plaisir, de confiance et de coopération circulent dans nos entreprises. Je suis certifiée de l'école de coaching CT, formée e. a. à l'Analyse Transactionnelle qui me donne une lecture pertinente du fonctionnement des personnes et des groupes. »

► Ma valeur ajoutée :

« Que ce soit en termes d'effectif ou de secteurs d'activité, j'ai toujours été confrontée à une grande diversité d'entreprises. Je pense que cela m'ouvre des perspectives que je peux offrir à mes clients. J'ai également géré durant 10 ans une PME. Les situations que rencontrent les participants ne me sont donc pas étrangères. Notre rapport à nous-mêmes, au temps, à la prise de décision, notre manière d'appréhender les relations au travail, le management, les réunions d'équipe ou la vision d'entreprise, tout est matière à réflexion au sein de mes groupes Alter Ego. »

Plus d'infos :

mh.dobbelaere@irigo.be
www.irigo.be

